

L'Athénée dans la tourmente révolutionnaire de 1830.

Dans le cadre de nos retours sur l'histoire de l'Athénée, les textes élaborés dans les bureaux de la Régence de la Ville de Luxembourg (*1) ont suscité notre intérêt. Ces textes sont en relation avec la situation de l'Athénée au cours des années 30 du siècle passé, une période particulièrement agitée dans l'histoire de notre pays. A la différence du texte précédemment publié (cf. bulletin n°6), celui que nous allons commenter dans la suite n'a aucun rapport avec les problèmes de langues opposant ville et gouvernement au cours de la deuxième partie de ladite décennie.

En effet, nous allons nous pencher sur un point de l'ordre du jour de la séance du Conseil de Régence du 11 décembre 1830: le budget de l'Athénée pour 1831, première année subissant les effets de la Révolution Belge. Ce sera pour nous l'occasion de faire la connaissance de certains personnages liés à l'Athénée; nous les présenterons dans la suite de façon plus détaillée.

Voici donc qu'une nouvelle fois le secrétaire de la Régence de la Ville de Luxembourg SCHROBILGEN, sans avoir l'intention de faire oeuvre d'historien, motive les décisions à prendre par la mention de faits politiques. La prudence dans le choix des termes est sans doute dictée par sa conviction orangiste, c'est-à-dire son attachement au Roi GUILLAUME. C'est que le tout se joue sur toile de fond révolutionnaire.

Que l'on se rappelle quelques dates pour camper le décor:

L'année 1830, d'après P.J. MULLER, n'avait pas si mal commencé pour la Ville de Luxembourg qui avait pu entrer en possession du bâtiment de la Congrégation dans le but d'y installer ses classes d'enseignement primaire. Plus important même pour le prestige de l'administration: le 15 juillet de cette année-là fut posée la première pierre du nouvel Hôtel de Ville par le bourgmestre François SCHEFFER: la Ville, dépossédée à l'époque du Département des Forêts de son siège, l'actuel Palais Grand-Ducal, allait enfin pouvoir mettre un terme à ses pérégrinations et disposer d'une construction représentative.

A peine 15 jours après ladite cérémonie à Luxembourg, éclata à Paris la Révolution de Juillet (27/29 juillet) qui devait balayer la monarchie des Bourbons. Un mois plus tard, ce sera au tour de Bruxelles de se révolter (25/ 26 août). Le Grand-Duché, on le sait, ne fut pas épargné et même l'Athénée se ressentit des aléas politiques.

Une semaine à peine avant les événements de Bruxelles, le 19 août 1830, eut lieu la distribution des prix à l'Athénée, en présence des autorités hollandaises et prussiennes ainsi que du monde officiel luxembourgeois. Rétrospectivement on ne peut que retenir son souffle en lisant le discours officiel du professeur de la classe de philosophie, Yves-Hippolyte BARREAU qui s'était proposé comme thème : "l'influence de l'Exemple" . L'extrait reproduit ci-après montre quelle était l'importance des aspirations à de plus grandes libertés et combien était proche le jour où ferait explosion ce besoin de libération:

(*1) Sous le régime hollandais, il y avait une législation différente pour les villes et pour les communes du "plat pays". Dans les villes, le pouvoir était exercé par des "Régences".



Yves Hippolyte Barreau.

Parcourez, Messieurs, l'histoire de tous les peuples, et vous verrez que l'exemple a été le signal de toutes les révolutions qui ont changé la face des sociétés. Le guerrier qui meurt pour la gloire de la patrie, le citoyen qui se sacrifie pour la défense des libertés publiques, laissent dans l'esprit des hommes une impression bien plus profonde que des préceptes de vertus civiles ou le dévouement militaire. Leur exemple ne s'éteint pas avec eux. C'est une voix toute-puissante qui s'élève encore du fond même de la tombe pour retentir dans tous les coeurs généreux...

Voyez les Romains accablés d'un joug odieux soupirer en secret vers la liberté! Isolés par la défiance et par la crainte, ils ne sentent que leur faiblesse et leur désespoir. Il faut un signal qui réunisse toutes les passions et fasse soupçonner à chacun le nombre de ses généreux complices. Il faut un chef à la multitude qui ne fait rien d'elle-même et imite toujours avec fureur. Qui donnera ce signal? Où est ce chef, sans lequel Rome ne peut cesser d'être esclave? Brutus paraît. Chacun, entraîné malgré lui, oublie sa propre impuissance et croit se sentir la force de tous les autres. Ce n'est plus qu'un esprit, qu'un courage! Le peuple se lève comme un seul homme. La tyrannie expire et la liberté est conquise!

Jeunes Belges qui m'écoutez! Au moment où l'amour de la patrie s'éveille avec tant de force dans les coeurs de tous les peuples, n'êtes-vous pas animés de la même ardeur? Il faut avant tout vous pénétrer du sentiment de votre existence nationale et ce sentiment fera naître en vous toutes les qualités de bon citoyen. Vous sentirez alors le besoin de défendre votre indépendance contre les attaques des ennemis du dedans et du dehors, pour rendre votre patrie respectable aux yeux des peuples...

(*2)

Il est très intéressant de relever que le directeur de l'Athénée MULLER et deux de ses professeurs, Valentin TRAUSCH et Yves-Hippolyte BARREAU, ainsi que SCHROBILGEN, se retrouveront par après parmi les champions de la cause orangiste. Ainsi BARREAU et SCHROBILGEN étaient les rédacteurs du *JOURNAL de la VILLE et du PAYS de LUXEMBOURG*, journal de propagande des idées orangistes et subventionné par le Roi Guillaume. Certes, en cette première phase d'échauffement des passions révolutionnaires, les deux rédacteurs favorisaient les idées de la dissidence, mais deux mois plus tard, ils firent volte-face et se rangèrent dans le camp orangiste. Albert CALMES relève dans leur journal un "*vallant opportunisme et une versatilité intéressée*". Pour une esquisse du personnage de SCHROBILGEN, voir annexe (1). BARREAU restera professeur jusqu'en 1850.

(*2) *Marcel NOPPENY*. A Luxembourg autrefois IV.

Après cette courte digression, revenons à notre propos, le texte de SCHROBILGEN, extrait de la séance du Conseil de Régence en date du 11 décembre 1830:

Instruction publique

Article 64. Frais relatifs aux Collèges royaux.....4250 .-

(rem.) la députation a porté cet art.64, à 6000 flor sauf l'arrêté définitif du Gouvernement

*D'après la délibération ci-après transcrite, qui tend à régler le budget particulier de l'athénée pour l'exercice 1831;
Le Conseil, vu le budget des recettes et dépenses présenté par le bureau d'administration de l'athénée, pour l'exercice 1831;
Considérant que les professeurs des cours de chimie et d'histoire naturelle, et de géographie et d'histoire, se sont retirés de l'établissement et ont laissé ces cours vacans depuis le commencement du dernier trimestre de la présente année; que les mêmes cours ne seront pas remplis par des professeurs en titre, en 1831;*

Il faut savourer ce texte, notamment pour le choix modéré du vocabulaire, pourtant il s'agissait d'un acte perfide aux yeux des fidèles du Roi GUILLAUME: d'une désertion pure et simple pour tout dire. Or SCHROBILGEN se contente de constater que les professeurs "se sont retirés".

La personnalité de ces transfuges nous a intrigués; la réponse nous est fournie par *Albert CALMES*: (*3)

Quant à la description de leur personnalité, nous nous permettons de reproduire en extraits le chapitre qui leur est consacré par Auguste NEYEN.
(cf Annexe 2)

Revenons maintenant à la délibération du Conseil de Régence de la Ville de Luxembourg pour voir quelles étaient les conséquences de ces défections sur l'organisation scolaire à l'Athénée:

*que celui de la chimie (*4) ne peut être fréquenté que pour un si faible nombre d'élèves qu'il n'y aura aucun inconvénient à le tenir provisoirement suspendu; que celui d'histoire et de géographie sera remplacé convenablement par les leçons des autres professeurs dans leurs classes respectives;
et que par conséquent les crédits de 800 flr et de 850 flr affectés par le passé aux dits cours peuvent disparaître du budget de 1831; (*5)*

(*3) *Le nombre des fonctionnaires qui, ayant fait défection, quittèrent la ville de Luxembourg est assez considérable: 52. Parmi eux des chefs d'administration et des fonctionnaires,...des juges,.. des avocats et avoués,...et les frères Derote, professeurs à l'Athénée, originaires de Liège, et dont l'un, Philippe, publia le 30 octobre 1830, sous les auspices de la Réunion patriotique du Grand-Duché à Arlon, une réponse à la proclamation de Willmar du 6 octobre intitulée " De la situation politique du Grand-Duché de Luxembourg".*

que le crédit du mobilier des classes peut être supprimé, tant à raison du bon état actuel de ce mobilier que par la possibilité de pourvoir aux légères dépenses qui en résulteraient sur le fond ordinaire des bâtiments communaux du budget de la ville;

que par suite de la suppression des crédits aux deux cours ci-dessus rappelés, ceux de 260 flr, de 100 flr, de 23 flr et de 150 flr doivent être retranchés des sommes se rapportant à l'acquisition d'instruments de physique, à la préparation du local du cabinet d'histoire naturelle, au traitement de l'aide du professeur de chimie, et à l'achat d'instruments et de substances chimiques;

que la somme demandée pour frais de secrétariat paraît exagérée, en ce que ces frais se rapportent à quelques légères dépenses pour impression et menu matériel de bureau; que ces dépenses peuvent être converties sur le crédit des frais d'administration de la ville et ordonnancées états, au moyen d'une allocation de flr 50, ajoutée au crédit ordinaire des dits frais d'administration.

Considérant que la diminution des ressources financières de la ville exige impérieusement l'introduction de la plus sévère économie dans toutes les parties du service municipal qui en sont susceptibles;

Arrête:

1.

Le chapitre des Dépenses, au budget de l'athénée de 1831, est arrêté à la somme de 4250 florins, lesquels sont portés en dépense au budget de la ville, dudit exercice.

2.

Le présent sera soumis à l'approbation du Gouvernement.

(LU III O2.4 pp 80 et 81)

Il ne faut pas perdre de vue que la Ville de Luxembourg était coupée du reste du territoire luxembourgeois, ce qui veut dire que toutes les marchandises entrant ou sortant de la ville étaient soumises aux taxes levées par les Belges. Le commerce était sérieusement perturbé, ce qui se répercutait sur les ressources financières de la ville. Celle-là allait même jusqu'à demander un emprunt au Roi pour pouvoir continuer et terminer la construction de l'Hôtel de Ville. Ainsi p.ex. elle ne pouvait même plus toucher le bénéfice des coupes de bois dans ses forêts municipales du Baumbusch, celles-ci étant en territoire "belge".

Même la possibilité d'augmenter leur revenu en hébergeant des étudiants était enlevée à bon nombre de familles de la ville; mais lisons plutôt dans le journal "officiel" d'époque (Journal de la Ville...) qui affiche évidemment l'optimisme:

Luxembourg, le 13 octobre 1830. - Les cours de l'Athénée sont en pleine activité depuis le 6 de ce mois. Cent soixante élèves sont inscrits mais beaucoup de jeunes gens que la crainte de l'état de siège a engagés à

*rester chez leurs parents, s'empresseront sans doute de se présenter puis-que les relations de la ville sont maintenues sur le pied de paix. (*6)*

Dans le rapport du directeur MULLER en date du 15 août 1922, il est question d'un effectif moyen par classe de 60 à 100 élèves. Donc on pourrait situer la population de l'Athénée à environ 600 élèves par temps normal. La plume du "Journal" est par conséquent bien optimiste. Et de lire Marcel NOPPENY:

*Toutefois, cette année 1830,...fut néfaste pour l'Athénée de Luxembourg et pour l'enseignement dans notre pays. On vit à la rentrée, d'ailleurs retardée, diminuer le nombre des élèves; on constate la désertion de plusieurs professeurs, notamment les frères Derote, et la tendance des meilleurs éléments jeunes à rallier la cause belge et la Belgique. (*6)*

En effet, les enquêtes effectuées sur d'anciens élèves de l'Athénée sont révélatrices: on en retrouve beaucoup en Belgique. Toutes les menaces à leur égard n'empêcheront pas les meilleurs éléments de s'expatrier, ne fut-ce que pour pouvoir donner des leçons privées afin d'arrondir leur argent de poche!

Fernand G. EMMEL/Gilbert MAURER

(*4) Lors des débats budgétaires de la Ville de Luxembourg, les 12 et 13 décembre 1933, le Conseil de Régence devait marquer son désaccord avec le budget de l'Athénée tel qu'il lui avait été présenté par le bureau d'administration et en même temps il réclamait le rétablissement du cours de chimie. Nous lisons à ce propos:

...Considérant que le Cours de Chimie est d'une importance incontestable; que beaucoup de jeunes gens sont venus fréquenter l'athénée de la ville dans l'espoir de profiter des leçons d'un professeur de Chimie;

Considérant que si la nécessité de cette chaire ne permet pas d'en ajourner la réintégration, et que s'il est conforme aux ressources actuelles de la ville d'y pourvoir, il n'est pas moins important de donner à cette branche d'instruction l'assiette et le développement qui sont indispensables pour le rendre profitable à la jeunesse de notre pays;

Considérant que pour atteindre ce but, il y a lieu de demander au Gouvernement la nomination définitive d'un professeur de chimie et que cette chaire soit l'objet d'un concours;...

Si la Régence reconnaissait par conséquent la nécessité de dépenses accrues pour l'enseignement des sciences, elle ne pouvait accepter le montant, trop élevé à ses yeux, prévu pour les frais de secrétariat.

A en croire la plaquette éditée pour le 350^e anniversaire de l'Athénée en 1953, un titulaire ne fut trouvé qu'en 1837 en la personne du professeur *Pierre-Jean-Jacques van KERCKHOFF*, né en 1813 à Rotterdam et décédé en 1876 à Utrecht. Il devait rester 11 ans à l'Athénée pour y enseigner la chimie, les sciences naturelles ainsi que la mécanique appliquée. Ce fut en 1848 en effet, qu'il fut nommé professeur à l'Université de Groningue.